



**Nom commercial :** Scellant pour conduits

**SECTION 1 : Identification**

**Identifiant du produit :** Scellant pour conduits  
**Synonymes :** Aucun disponible.  
**Référence du produit :** 31-601, 31-605.  
**FTSS n° :** ID008  
**Usage recommandé :** Scellant pour conduits.  
**Restrictions recommandées :** Aucun connu.

**Coordonnées du fabricant/importateur/fournisseur :**

**Nom de la société :** IDEAL INDUSTRIES, INC.  
**Adresse de la société :** Becker Place,  
Sycamore, IL 60178, États-Unis  
**Numéro de téléphone de la société :** Heures de bureau (lun.-ven.)  
De 7 h à 17 h (CDT)  
+1 815-895-5181  
**Personne ressource de la société :** Darryl Docter.  
**Courriel de la personne ressource :** IDEAL@IDEALINDUSTRIES.COM  
**Numéro de téléphone d'urgence :** 24H/24 EN CAS D'URGENCE : +1 815-895-5181.

**SECTION 2 : Identification du ou des danger(s)**

**Classification du produit chimique conformément au paragraphe (d) de la section 1910.1200 :**

***Dangers physiques***

Non classé comme dangereux selon les critères du SGH.

***Dangers pour la santé***

Cancérogénicité, catégorie 1A.

***Dangers environnementaux***

Non classé comme dangereux pour l'environnement selon les critères du SGH.

**Mention d'avertissement du SGH : DANGER**

**Mention(s) de danger du SGH :** Peut causer le cancer.

**Pictogramme(s) de danger du SGH :**



**Mention(s) de danger du SGH :**

**Prévention :**

P201 - Se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P280 - Porter des gants / des vêtements de protection / une protection oculaire/du visage.

**Réponse :**

P308 + P313 - En cas d'exposition ou d'inquiétude : Consulter un médecin ou obtenir des soins médicaux.

**Entreposage :**

P405 - Garder sous clef.

**Élimination :**

P501 - Se départir des contenus et des contenants dans une installation approuvée pour l'élimination des déchets.

**Autre(s) danger(s)**

**non classé(s) autrement (HNOC) :** Aucun connu.

**Pourcentage de composant(s) à toxicité aiguë inconnue :**

Ne s'applique pas.

**SECTION 3 : Composition et informations sur les ingrédients**

**Mélange :** Composé au caoutchouc butylique

Nom du produit chimique	Numéro CAS	Concentration (%age du poids)
Quartz (silice cristalline)	14808-60-7	< 1 %

**SECTION 4 : Mesures de premiers soins**

**Description des mesures nécessaires :**

**Inhalation :** En cas d'inhalation, se rendre à l'air libre. Si la personne respire difficilement, lui administrer de l'oxygène. Obtenir une aide médicale si les symptômes persistent.

**Contact avec la peau :** En cas de contact, laver la peau avec du savon pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements contaminés et les laver soigneusement avant de les réutiliser. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

**Contact avec les yeux :** En cas de contact, ne pas retirer. Obtenir des soins médicaux.

**Ingestion :** Peu probable. En cas d'ingestion, peut provoquer une constipation ou un blocage. Consulter un médecin.

**Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés :** Peut causer le cancer.

**Signes indiquant la nécessité de soins médicaux immédiats et d'un traitement spécial :** En cas d'observation de tout symptôme, contacter un médecin et lui remettre la présente FTSS. En cas d'exposition ou d'inquiétude : Consulter un médecin ou obtenir des soins médicaux.

#### **SECTION 5 : Mesures de lutte contre les incendies**

**Moyens d'extinction appropriés :** Utiliser des produits chimiques secs, du dioxyde de carbone ou de la mousse.

**Moyens d'extinction non appropriés :** Pas de données disponibles.

**Dangers spécifiques liés aux produits chimiques :** Aucun danger attendu.

Produits de combustion : des oxydes d'azote et de carbone peuvent évoluer.

**Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers :** Si ce produit est à l'origine d'un incendie, ne pas entrer dans un lieu clos ou confiné sans un équipement de protection approprié. Utiliser un appareil respiratoire autonome muni d'un masque intégral pour se protéger des effets dangereux des produits de combustion et du manque d'oxygène.

#### **SECTION 6 : Mesures en cas de dispersion accidentelle**

**Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence :** Isoler la zone de danger immédiat et en empêcher l'accès au personnel non autorisé. Porter un équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire adéquat si les circonstances l'exigent (voir section 8). Voir les sections 2 et 7 pour des informations supplémentaires sur les dangers et les mesures de précaution.

**Méthodes et substances de confinement et de nettoyage :**

Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devront être évacuées de la zone de fuite jusqu'à la fin du nettoyage. Arrêter la fuite ou le déversement à la source. Éviter de laisser le matériau sécher avec de nettoyer.

Rincer la zone concernée avec de l'eau. Appliquer un matériau absorbant et essuyer. Éliminer comme un résidu solide. Éviter les écoulements dans les égouts, les ruisseaux ou toute autre étendue d'eau. En cas d'un écoulement dans une étendue d'eau, aviser les autorités concernées comme exigé.

## SECTION 7 : Manipulation et entreposage

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :** Se nettoyer avec soin après une manipulation. Porter des gants et des vêtements de protection, et une protection des yeux et du visage. Respecter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle et porter l'équipement de protection individuelle approprié (voir section 8).

**Conditions d'un entreposage sûr et éventuelles incompatibilités :** Se laver les mains avec de l'eau et du savon avant de manger. Tenir à l'écart des enfants et des animaux domestiques. Entreposer dans un endroit frais et sec. Maintenir les contenants bien fermés et bien étiquetés. Conserver uniquement dans des contenants approuvés. Tenir à l'écart de toute substance incompatible (voir section 10). Protéger les contenants de tout dommage physique.

Les contenants « vides » contiennent des résidus et peuvent être dangereux. Les barils « vides » doivent être complètement vidés, les bondes doivent être remises en place, et ils doivent être envoyés rapidement au fournisseur ou à un rénovateur. Tous les contenants doivent être éliminés d'une manière qui ne nuit pas à l'environnement et en conformité avec les réglementations gouvernementales.

## SECTION 8 : Contrôle de l'exposition et protection individuelle

**Paramètres de contrôle :**

**Valeurs limites d'exposition professionnelle :**

<b>COMPOSANTS DANGEREUX (SELON NORME 29 CFR 1910.1200 DE L'OSHA, É.-U.) :</b>		
<b>Valeurs limites d'exposition professionnelle autorisées</b>		
<b>Substance</b>	<b>PEL-TWA (8 heures)</b>	<b>PEL-STEL (15 min)</b>
Quartz (silice cristalline)	30/(% SiO <sub>2</sub> + 2) mg/m <sup>3</sup>	Pas de données disponibles

<b>Valeurs des seuils limites de l'ACGIH, É.-U.</b>		
<b>Substance</b>	<b>TLV-TWA (8 heures)</b>	<b>TLV-STEL (15 min)</b>
Quartz (silice cristalline)	0,025 mg/m <sup>3</sup> / (% SiO <sub>2</sub> )	Pas de données disponibles

<b>Valeurs limites d'exposition professionnelle autorisées</b>		
<b>Substance</b>	<b>TWA</b>	<b>STEL</b>
Quartz (silice cristalline)	0,05 mg/m <sup>3</sup> / (% SiO <sub>2</sub> )	Pas de données disponibles

**Contrôles techniques appropriés :** La ventilation générale (mécanique) de la pièce doit être appropriée. Une ventilation locale spécifique est recommandée afin de maintenir les buées sous les seuils limites d'exposition.

Scellant pour conduits

FTSS n° : ID008

**Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle :**

**Protection des yeux et du visage :** Le port de lunettes de sécurité ou de lunettes de protection conformes aux normes de l'OSHA est recommandé.

**Protection de la peau et des mains :** Aucune protection normalement requise. Chez les personnes à peau sensible, protéger la peau contre le contact. Utiliser des gants en coton si nécessaire.

**Protection respiratoire :** Aucune protection normalement requise.

**Autres points :** Aucune autre protection requise.

**Dangers thermiques :** Pas de données disponibles.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

<b>État physique :</b>	Solide
<b>Forme :</b>	Mastic gris foncé
<b>Couleur :</b>	Gris foncé
<b>Odeur :</b>	Légère odeur de caoutchouc
<b>Seuil d'odeur :</b>	Pas de données disponibles
<b>pH :</b>	Pas de données disponibles
<b>Point de fonte et point de fusion :</b>	Pas de données disponibles
<b>Point d'ébullition initial et plage d'ébullition :</b>	S.O.
<b>Point d'éclair :</b>	590 °C
<b>Taux d'évaporation :</b>	Pas de données disponibles
<b>Inflammabilité (solide, gaz) :</b>	Ne s'applique pas
<b>Limites d'inflammabilité inférieure ou supérieure</b>	<b>Limite</b>
<b>d'inflammabilité - inférieure (%) :</b>	Ne s'applique pas
<b>Limite d'inflammabilité - supérieure (%) :</b>	Ne s'applique pas
<b>Limite d'explosivité - inférieure (%) :</b>	Ne s'applique pas
<b>Limite d'explosivité - supérieure (%) :</b>	Ne s'applique pas
<b>Tension de vapeur :</b>	Pas de données disponibles
<b>Densité de vapeur :</b>	Pas de données disponibles
<b>Densité relative :</b>	1,65
<b>Solubilité :</b>	Négligeable
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau) :</b>	Pas de données disponibles
<b>Température d'auto-inflammation :</b>	Pas de données disponibles
<b>Température de décomposition :</b>	Pas de données disponibles
<b>Viscosité :</b>	Pas de données disponibles
<b>Autres informations :</b>	
<b>Pourcentage de volatilité par volume :</b>	2%
<b>Composés organiques volatils (VOC) (comme conditionné, sans eau)</b>	17 grammes/litre
<b>Pourcentage de solide par poids :</b>	~ 98 %

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

<b>Réactivité :</b>	Pas réactif chimiquement.
<b>Stabilité chimique :</b>	Stable dans les conditions d'utilisation ambiantes normales et prévues.

<b>Possibilité de réactions dangereuses :</b>	Pas de réactions dangereuses prévues.
<b>Conditions à éviter :</b>	Aucune.
<b>Substances incompatibles :</b>	Éviter les acides, les bases et les oxydants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	Aucun connu.

**SECTION 11 : Informations toxicologiques**

**Informations sur les voies d'exposition probables :**

<b>Inhalation :</b>	N'est pas une voie de pénétration attendue.
<b>Ingestion :</b>	N'est pas une voie de pénétration attendue.
<b>Peau :</b>	Le contact cutané est la principale voie de pénétration.
<b>Yeux :</b>	N'est pas une voie de pénétration attendue.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :**

Peut causer le cancer ou la fibrose pulmonaire, et est un agent cancérigène présumé pour les humains.

**Effets immédiats, à retardement et chroniques d'une exposition à court ou à long terme :**

Détaillés ci-dessous.

**Valeurs numériques de toxicité :**

**Informations sur les composants :**

Substance	Type de test (espèce)	Valeur
Quartz (silice cristalline)	LD50 Oral (rat)	Pas de données disponibles
	LD50 Cutané (lapin)	Pas de données disponibles
	TCLo Inhalation - Teneur toxique minimale publiée (souris)	40 mg/kg

**Estimation de toxicité aiguë du produit :**

- Toxicité orale aiguë – Pas de données disponibles
- Toxicité cutanée aiguë - Pas de données disponibles
- Toxicité d'inhalation aiguë - Pas de données disponibles

**Corrosion et irritation cutanées :** Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé comme une substance corrosive ou irritante pour la peau (ou leur concentration est sous le seuil de classification)

**Irritation et lésions oculaires sévères :** Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé comme une substance corrosive ou irritante pour les yeux (ou leur concentration est sous le seuil de classification).

**Sensibilisation respiratoire :** Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé comme une substance sensibilisante des voies respiratoires (ou leur concentration est sous le seuil de classification).

**Sensibilisation cutanée :** Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé comme une substance sensibilisante pour la peau (ou leur concentration est sous le seuil de classification).

**Mutagénicité pour les cellules germinales :** Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé comme mutagène pour les cellules germinales (ou leur concentration est sous le seuil de classification).

**Cancérogénicité :** Le quartz (silice cristalline) a été considéré comme potentiellement cancérogène dans des monographies de l'IARC (International Agency for Research on Cancer) (2012).

**Toxicité reproductive :** Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé comme toxique pour la reproduction (ou leur concentration est sous le seuil de classification).

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles -**

**Exposition unique :** Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé STOT SE (ou leur concentration est sous le seuil de classification).

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles -**

**Exposition répétée :** Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé STOT SE (ou leur concentration est sous le seuil de classification).

**Danger lié à l'aspiration :** Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé comme présentant un danger lié à l'aspiration (ou leur concentration est sous le seuil de classification).

**Informations complémentaires :** Pas de données disponibles.

## **SECTION 12 : Informations écologiques**

**Écotoxicité :**

**Données du produit :** Pas de données disponibles



### Informations sur les composants :

Substance	Type de test	Espèces	Valeur
Quartz (silice cristalline)	LC <sub>50</sub>	Poissons	Pas de données disponibles
	LC <sub>50</sub>	Crustacés aquatiques	Pas de données disponibles
	EC <sub>50</sub>	Algues	Pas de données disponibles

**Persistance et dégradabilité :** Pas de données disponibles

**Potentiel de bioaccumulation :** Pas de données disponibles.

**Mobilité dans le sol :** Pas de données disponibles.

**Autres effets nocifs :** Pas de données disponibles.

### SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

#### Instructions relatives à l'élimination :

Contactez un service professionnel autorisé d'élimination des déchets pour éliminer cette substance. Dissoudre ou mélanger la substance avec un solvant combustible ou la brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un brûleur de postcombustion et d'un épurateur. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

La personne à l'origine d'une émission de déchets est toujours responsable de déterminer correctement la dangerosité du déchet et doit prendre en compte les exigences nationales et locales, ainsi que fédérales.

Voir les sections 7 et 8 pour les informations relatives à la manipulation, à l'entreposage et à la protection individuelle et voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques. Il est possible que la matière telle qu'elle est produite contienne des composants qui n'ont pas besoin d'être répertoriés dans la FTSS, mais qui pourraient affecter la détermination de la dangerosité des déchets. De plus, un usage causant des changements chimiques ou physiques du produit pourrait l'assujettir à la réglementation sur les déchets dangereux.

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

**DOT :** Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon la réglementation du DOT.

**IATA :** Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon la réglementation de l'IATA.

**IMDG :** Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon la réglementation de l'IMDG.

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### Réglementations spécifiques à la sécurité, la santé et l'environnement pour ce produit.

#### États-Unis :

**Réglementations fédérales des États-Unis :** Cette FTSS est conforme à la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA. Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA.

**Loi TSCA sur les substances toxiques** – Toutes les substances qui entrent dans la composition de ce produit figurent comme exigé, dans l'inventaire de la loi TSCA.

#### **SARA Superfund and Reauthorization Act de 1986 Titre III sections 302, 311, 312 et 313 :**

Section 302 – Aucun des produits chimiques qui composent ce produit n'est sujet aux exigences de déclaration de SARA Titre III, Section 302.

#### **Liste 40 CFR 302.4 des substances dangereuses de CERCLA :**

Aucune substance répertoriée.

#### **CAA (Clean Air Act) Section 112 (r) Prévention des déversements accidentels (40 CFR 68.130) :**

Aucune substance répertoriée.

**Clean Water Act Section 311 Substances dangereuses (40 CFR 117.3) :** Aucune substance répertoriée.

#### **SARA Titre III**

**Section 302 Substances extrêmement dangereuses (40 CFR 355, Annexe A) :** Aucune substance répertoriée.

#### **Section 311/312 (40 CFR 370) :**

**Grave danger pour la santé :** Oui

**Danger chronique pour la santé :** Non

**Risque d'incendie :** Non

**Danger lié à la pression :** Non

**Danger lié à la réactivité :** Non

#### **Section 313 Inventaire des rejets toxiques (40 CFR 372) :**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont sujettes aux exigences de déclaration de la section 313 de l'EPCRA : 14808-60-7 Quartz (silice cristalline) – 0,5 %.

### RÉGLEMENTATIONS DES ÉTATS AMÉRICAINS :

La présente FTSS contient des données relatives à la santé et la sécurité et les renseignements qu'elle contient s'appliquent pour les réglementations des États américains. Pour des détails sur vos exigences réglementaires, contacter l'agence appropriée de votre État.

**Proposition 65 de la Californie (California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act) de 1986 :** La silice cristalline (particules en suspension dans l'air de grosseur respirable) fait partie de la liste des substances cancérigènes de la Prop 65.

**Right to Know du Massachusetts :** La silice cristalline (particules en suspension dans l'air de grosseur respirable) fait partie de la réglementation du Massachusetts.

**Liste du Minnesota des substances dangereuses :** La silice cristalline (particules en suspension dans l'air de grosseur respirable) fait partie de la réglementation du Minnesota des substances dangereuses.

**Right to Know du New Jersey :** La silice cristalline (particules en suspension dans l'air de grosseur respirable) fait partie de la réglementation du New Jersey.

**Right to Know de la Pennsylvanie :** La silice cristalline (particules en suspension dans l'air de grosseur respirable) fait partie de la réglementation de la Pennsylvanie.

**Classification canadienne du SIMDUT :** D2A – Substance très toxique

**SECTION 16 : Autres informations, incluant la date de rédaction ou la dernière révision.**

Date de révision : 3 mai 2015

Au meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, IDEAL INDUSTRIES INC. n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude et l'intégralité des informations contenues dans le présent document. Il appartient à l'utilisateur de vérifier si l'usage de tout produit est approprié. Tous les produits peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec précaution. Bien que certains dangers soient décrits ici, nous ne pouvons garantir qu'ils soient les seuls dangers existants.